



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général par intérim.

QUE conformément aux dispositions de la Loi, la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon adoptera son budget pour l'année 2019, le jeudi le **20 décembre 2018**, à **20h00**, à la salle Jean Coutu située au 155, rue Saint-Gabriel, à Ville de Saint-Gabriel.

Donné à Ville Saint-Gabriel, ce cinq décembre deux mille dix-huit.

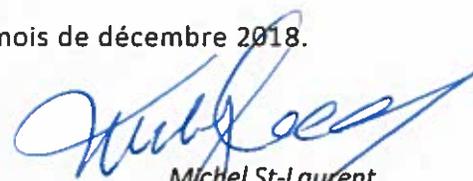


Michel St-Laurent
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général par intérim de la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon, certifie avoir publié le présent avis en affichant une copie au Centre sportif et culturel de Brandon, 155 rue Saint-Gabriel, entre 09h00 et 16h00, à compter du 5 décembre 2018 et de l'avoir publié sur le site internet du centre au www.cscb.org

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^{ème} jour du mois de décembre 2018.



Michel St-Laurent
Directeur général par intérim